

Le Syndicat des pharmaciens accuse l'Agence et la cellule de veille du médicament

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4689 - Mardi 29 janvier 2019 - Prix : 10 DA

Marché hebdomadaire
de Tazmalt/Béjaïa

Les commerçants s'insurgent

Page 24

Pressions occidentales et appel à manifestation de Guaido

Maduro résiste et refuse l'ingérence extérieure

Page 3

Détestation réciproque à son plus haut

Par Mohamed Habili

C'est peu dire qu'entre la France et l'Italie, les deux pays occidentaux les plus intéressés à la situation en Libye et dans son environnement immédiat, que le torchon brûle, c'est une franche hostilité qui règne entre eux deux, et elle date quasiment de l'arrivée au pouvoir de l'alliance formée par la Ligue et le mouvement 5 Etoiles. Encore faut-il convenir que si ce sont surtout les responsables italiens qui entretiennent pour l'heure le climat de tension, à coups de déclarations pour le moins désobligeantes, ce sont en revanche les Français qui l'ont enclenché en critiquant en des termes acerbes le refus des Italiens de permettre d'accoster dans leurs ports un bateau transportant des centaines de migrants, en juin de l'année dernière. Rien depuis n'a pu ramener la bonne entente entre ces deux pays européens voisins, que beaucoup rapproche et dont les relations ont longtemps été cordiales. Ailleurs qu'en Europe, en Afrique par exemple, une détérioration des relations aussi importante aurait probablement déjà donné lieu à des incidents autres que d'ordre verbal. Une rupture pure et simple des relations, c'eût été le moins qui se serait produit. Entre Européens, gens plus sophistiqués ou plus obliques, on se contente de manier l'insulte, tout en se prêtant mutuellement les intentions les plus sombres. Ainsi de l'Italie, qui entre autres vient d'accuser la France d'entretenir la pauvreté en Libye et au Sahel, juste pour obliger leurs habitants à prendre la mer, en direction de leurs côtes, forcé-

Suite en page 3

Modernisation du secteur en Algérie

La ministre française de la Justice «impressionnée»



Lors d'une visite au siège de la Direction générale de la modernisation de la justice à Bir Mourad Rais, la ministre de la Justice française, Nicole Belloubet, a affirmé être «impressionnée par la rapidité du processus de modernisation du secteur de la justice en Algérie».

Lire page 2

Faire pencher la balance du côté de l'instinct de vie S'attaquer à la harga dans l'amont social

Page 4

Ouverture du Festival international du «Samaâ Soufi» à Sétif Une occasion pour sortir des cercles étroits

Page 13

Modernisation du secteur en Algérie

La ministre française de la Justice «impressionnée»

■ Lors d'une visite au siège de la Direction générale de la modernisation de la justice à Bir Mourad Rais, la ministre de la Justice française, Nicole Belloubet, a affirmé être «impressionnée par la rapidité du processus de modernisation du secteur de la justice en Algérie».

Par Louiza Ait Ramdane

«**J**e suis impressionnée par la rapidité de la mise en place du processus de modernisation du secteur de la justice en Algérie. J'en avais entendu parler et souhaité voir comment cela s'est fait», a déclaré M^{me} Belloubet à la presse, soulignant : «Nous sommes, en France, en train de construire ce type de modernisation qui est très complexe». Le directeur général de la modernisation, Akka Abdelhakim, a fourni des explications sur les grands axes de ce processus à M^{me} Belloubet qui a déclaré : «Nous avons des difficultés en France à arriver à ce résultat en si peu de temps». Un processus dont elle relèvera «l'indispensabilité» pour une justice «plus efficace et plus rapide» au profit des magistrats et des citoyens, d'une part, et pour une justice «plus transparente et plus aisément accessible aux citoyens», d'autre part.

La ministre de la Justice française s'est montrée particulièrement «intéressée» par le système informatisé et intranet, permettant notamment au secteur de la justice une «centralisation et une numérisation» de l'ensemble de ses données et archives, dont les plus anciennes remontent à 1801.

M. Akka a fait savoir à son hôte que près de 1 000 fonctionnaires relevant «tous du ministère de la Justice», œuvrent à la mise en œuvre de ce processus d'informatisation, engagé depuis 2014, dont 100 ingénieurs développeurs travaillant «à plein temps». «Vous avez réalisé tout cela en seulement 3 ans, c'est impressionnant», a-t-elle déclaré au directeur général de la modernisation, Akka Abdelhakim. Tout en saluant, dans ce contexte, la «très bonne



Ph/E. Soraya J. A.

coopération» des deux pays dans le domaine de la justice, M^{me} Belloubet a fait savoir, au premier jour de sa visite, que les liens entre les deux Etats s'illustrent également par «la participation nombreuse de magistrats aux actions de formation de l'Ecole nationale de la magistrature, par le jumelage entre nos deux juridictions et nos administrations pénitentiaires». A noter par ailleurs, que les deux ministres ont fait savoir que le projet des conventions judiciaires en matière civile et commerciale est en cours de négociations

entre les experts des deux pays. Un projet qui viendra compléter, a déclaré M. Louh, l'arsenal juridique et judiciaire dans le domaine de la coopération internationale entre les deux pays.

Pour rappel, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a paraphé, avec son homologue française, une convention d'extradition entre la France et l'Algérie. Saluant la signature de ce type de convention qui intervient dans un contexte de modernisation du cadre conventionnel liant les deux pays dans le domaine juri-

dique et judiciaire, conclu dans les années soixante, les deux ministres ont qualifié cette étape de très importante qui scelle l'aboutissement de six ans de négociations. Dans une déclaration prononcée à l'issue de la signature de la convention et les entretiens qu'ils ont eus, M. Louh n'a pas manqué de rappeler le développement rapide de la criminalité organisée et transnationale, qui est aujourd'hui une menace pour le monde, notamment le terrorisme. Il a, dans ce cadre, souligné l'importance d'une coopération judiciaire à

même de garantir, a-t-il fait remarquer, les libertés fondamentales et le respect de la diversité des cultures et des civilisations. M. Louh a qualifié de très fructueux les entretiens qu'il a eus avec son homologue française et qui ont porté sur plusieurs dossiers, notamment la question de la mise en œuvre des commissions rogatoires émanant des autorités judiciaires des deux pays, la coopération dans le domaine institutionnel et l'échange d'expérience tel que les programmes de jumelage.

L. A. R.

La crise du médicament s'éternise

Le Syndicat des pharmaciens accuse l'Agence et la cellule de veille du médicament

Selon le président du Syndicat national des pharmaciens, la cellule de veille «censée être un organe d'urgence, n'a pas travaillé de la manière qu'il fallait» et l'Agence nationale du médicament ne dispose «peut-être pas» de suffisamment de moyens «pour fonctionner de manière efficace» afin de mettre fin à la crise du médicament. Lors de son passage hier à la Radio nationale, Messaoud Belambri, président du Syndicat national des pharmaciens d'officines, a constaté qu'en dépit de la présence de l'Agence nationale du médicament et d'une cellule de veille, doublée d'un Comité de concertation, le problème posé par les pénuries de

traitements s'éternise. En effet, la persistance du manque de certains traitements de soins n'est pas sans inquiéter des malades et leurs proches. Il a mis en cause, a propos de cette crise du médicament qui dure depuis assez longtemps, l'Agence nationale des médicaments ainsi que la cellule de veille du médicament qui ne travaillait pas de manière efficace. Il a considéré que «la cellule de veille, censée être un organe d'urgence, n'a pas travaillé de la manière qu'il fallait». En ce qui concerne l'Agence nationale du médicament, il se demande si elle dispose de suffisamment de moyens «pour fonctionner de manière efficace» et pouvoir

régler «la crise du médicament». Rappelant que ces ruptures «ne datent pas d'aujourd'hui», il note que les raisons à l'origine de cet état de fait ont été maintes fois identifiées, dont celle, dit-il, relative à la signature des programmes d'importation des produits de soins, effectuée, cette année encore, de «manière tardive» et repoussant d'autant les délais de réception de ces derniers. «La crise, signale-t-il encore, touche également plusieurs autres médicaments produits localement», soit explique-t-il, en raison de l'abandon de leur fabrication «par des entreprises publiques et privées», ou une insuffisance de production. C'est le cas, pré-

cise-t-il, d'antibiotiques, d'anti-inflammatoires, et de vitamines injectables, «indispensables». De l'enveloppe de quelque 2 milliards d'euros servant au financement des importations de soins, le président du Syndicat national des pharmaciens s'est demandé si elle était suffisante pour arriver à mettre fin à la pénurie de médicament que connaît le pays. D'un autre côté, il s'est interrogé de savoir si les importateurs «ont honoré les programmes d'importation en quantité et en qualité pour lesquels ils se sont engagés». Selon lui, c'est tout cet ensemble de situations qui est à l'origine des tensions et autres ruptures affectant pas moins de

70 produits élaborés localement et 80 autres importés. Pour mettre un terme à la pénurie de médicaments, le D'Belhambri a estimé indispensable de revoir tous les outils de suivi de cette filière, tout comme ceux relatifs à l'organisation d'une meilleure distribution. Il relève, par ailleurs, qu'il existe quelque 600 grossistes-distributeurs du médicament en Algérie, contre seulement quatre à dix dans des pays développés, avec lesquels, souligne-t-il, les pharmaciens éprouvent des difficultés à travailler, en raison du problème d'indisponibilité de traitements.

Thinhinene Kouchi

Pressions occidentales et appel à manifestation de Guaido

Maduro résiste et refuse l'ingérence extérieure

■ Face aux menaces occidentales, et conforté par l'appui notamment de la Russie, de la Chine, de la Turquie et de l'ONU, Nicolas Maduro, Président du Venezuela, reste inflexible. Il se dit prêt à rencontrer son opposant, Juan Guaido, qui appelle à une grande mobilisation pour exiger le départ de Maduro.

Par Lynda Naili

A la tentative d'usurpation du pouvoir par Juan Guaido, Nicolas Maduro, qui avait prêté serment le 10 janvier dernier pour son second mandat à la tête du pays, a déclaré qu'il ne quitterait pas sa fonction de chef de l'Etat avant l'expiration de son mandat en 2025. Encouragé par le soutien de la Russie et de la Chine qui dénonçant «les ingérences dans les affaires internes de Caracas», ont samedi dernier bloqué le projet de déclaration américaine au Conseil de sécurité de l'ONU sur le Venezuela visant à apporter «un plein soutien» à l'Assemblée nationale vénézuélienne dirigée par Juan Guaido, et par l'appui de l'armée, Maduro a soutenu qu'il ne renoncerait en aucun cas aux engagements de son pays vis-à-vis de la communauté internationale, insistant sur l'importance de «la justice pour préserver la paix dans le pays». Dénonçant la démarche entreprise par Washington qu'il l'accuse d'avoir incité à «un coup d'Etat au Venezuela», il a décidé alors de rompre officiellement les relations diplomatiques avec Washington.

A ce propos, Maduro a réitéré sa position sur cette question, affirmant que Guaido a «violé la Constitution», accusant Washington d'avoir mené une «tentative de coup d'Etat» au Venezuela en reconnaissant Juan Guaido, comme «président par intérim». «Tout ce qui arrive à Caracas est lié à l'Amérique. Ils nous attaquent et ils pensent que le Venezuela est leur jardin», a dénoncé encore le président vénézuélien. Affirmant qu'il surmonterait le défi lancé à son gouvernement, Maduro a réitéré



P.V.D. R.

sa disponibilité pour un dialogue avec l'opposition. Interrogé sur une éventuelle rencontre avec le président américain Donald Trump, il a répondu que «ceci n'est pas impossible, mais ce n'est pas probable». «J'estime que j'ai envoyé beaucoup de messages au président Donald Trump», a-t-il relevé. Saluant au passage le soutien exprimé par la communauté internationale, il a remercié la Turquie pour son soutien,

Appel à l'UE de suspendre son ultimatum

Par ailleurs, annonçant l'ouverture de négociations avec les Etats-Unis pour ouvrir des «sections d'intérêts» dans chaque pays, afin de maintenir un niveau minimum de relations après la rupture des liens diplomatiques, a appelé les Etats membres de l'Union européenne à suspendre leur ultimatum lui donnant huit

jours pour organiser des élections, assurant qu'«aucun pays ne peut adresser un tel ultimatum au Venezuela». Dans une interview à la chaîne CNN Turk diffusée avant-hier il a affirmé que l'Europe a commis une «grave erreur en ignorant l'histoire du pays latino-américain et ses 200 ans d'indépendance en formulant un tel ultimatum, qui doit être rejeté».

Guaido appelle à manifester pour faire basculer l'armée

Pour sa part, Juan Guaido, président autoproclamé du Venezuela, a appelé avant-hier à deux nouvelles manifestations, demain et samedi, pour faire basculer l'armée, principal soutien du président élu Nicolas Maduro, et accompagner l'ultimatum européen en faveur d'élections libres. «Mercredi de midi à 14h, partout au Venezuela nous descendrons dans les rues

(...) pour exiger des forces armées qu'elles se mettent du côté du peuple, et samedi (nous appelons à) une grande mobilisation dans tout le Venezuela et le monde pour accompagner le soutien de l'Union européenne et l'ultimatum», a-t-il déclaré avant-hier soir. Ainsi, encouragé par ce «soutien international», Guaido tente de fissurer la loyauté de l'armée, essentielle au maintien au pouvoir de Nicolas Maduro depuis 2013. Pour y parvenir, il offre l'amnistie aux fonctionnaires et militaires acceptant de le soutenir, dans une loi que ses partisans se sont chargés de distribuer dimanche prochain aux centres de police et de l'armée du pays. Une offre qui ne charmera pas les soldats vénézuéliens qui persistent à témoigner leur loyauté au Président Maduro. «L'armée est avec notre commandant en chef, Nicolas Maduro», ont-ils scandé en réponse à l'offre Guaido.

L. N.

FLN

La date du congrès extraordinaire non encore fixée

L'instance dirigeante du parti du Front de libération nationale (FLN) a décidé de fixer la date de la tenue du prochain congrès extraordinaire du parti, après l'élection présidentielle, prévue le 18 avril prochain. «Les membres de l'instance dirigeante du FLN ont décidé, à l'issue de larges concertations, le report de la tenue du congrès extraordinaire du parti, après l'élection présidentielle», a déclaré à l'APS, Saïd Lakhdari, membre de l'instance dirigeante du FLN, précisant qu'«il a été décidé de la tenue de ce congrès après cette échéance électorale qui constitue actuellement une priorité pour le parti». Abordant les raisons de ce report, M. Lakhdari a expliqué que «la préparation du congrès extraordi-

naire d'un parti de l'envergure du FLN, exige des capacités matérielles et humaines, ainsi que suffisamment de temps», ajoutant que «l'instance dirigeante a préféré préparer convenablement ce rendez-vous important car elle mise sur l'organisation d'un congrès fédérateur et à la hauteur de la réputation du parti». Dans ce contexte, le coordonnateur de l'instance dirigeante du parti du FLN, Mouad Bouchareb poursuit la tenue de rencontres bilatérales avec d'anciens dirigeants du parti, en vue «de rassembler les rangs des militants», en prévision de la tenue du congrès extraordinaire. Sa dernière rencontre était avec l'ancien dirigeant et l'actuel ambassadeur d'Algérie à Tunis, Abdelkader Hadjar, durant laquelle

il a passé en revue les derniers développements sur la scène politique nationale et les enjeux du parti lors de l'élection présidentielle et du congrès extraordinaire». M. Bouchareb avait affirmé que «le parti est en passe de se préparer pour la Présidentielle, d'autant qu'il jouit d'une grande expérience dans la gestion des élections et se trouve toujours prêt à contribuer au succès de cette élection». S'agissant de l'instance exécutive chargée de la préparation du congrès extraordinaire du parti, en coordination avec la direction politique actuelle, M. Bouchareb a indiqué que «le nombre des membres de cette instance variera entre 30 et 50 membres. Le plus important c'est leur valeur dans l'encadrement

des militants et non dans leur nombre», a-t-il ajouté. Il avait fait état de la préparation d'une «feuille de route dans un futur très proche. Nous œuvrons avec sérieux et rigueur, sans précipitation, pour la tenue du congrès», ajoutant que le congrès extraordinaire «réunira toutes les compétences de tous les militants, sans exclusion aucune, ni discrimination, car le parti a besoin de conjuguer tous les efforts de ses militants, afin de parvenir à la tenue d'un congrès extraordinaire complémentaire, honorable pour l'histoire et les principes du parti et à la mise en place d'un comité central représentatif de toutes les parties, sur la base d'une action militante saine, correcte et enracinée».

L. M.

LA QUESTION DU JOUR

Détestation réciproque à son plus haut

Suite de la page une

En l'occurrence, la France n'a même pas daigné répondre, se contentant de convoquer l'ambassadeur italien. Si le même rapport voyait le jour entre la France et l'Allemagne, c'en serait fini de l'Union européenne. Ce serait un peu comme si au lieu que ce soit un seul pays qui en sort, ce sont plusieurs qui le font d'un coup. L'Italie n'étant pas un membre de toute première importance de l'Union, malgré son titre de pays fondateur et son statut de troisième grande économie continentale, elle peut se permettre de dire pis que pendre de la France sans que cela prête beaucoup à conséquence. Ce que sont devenues les relations entre l'Italie et la France ressort bien mieux quand elles sont mises en regard de celles qui existent aujourd'hui entre les deux pays majeurs de l'Union européenne, c'est-à-dire la France et l'Allemagne. Ce que l'Italie récuse, c'est moins les mérites des Allemands que ceux des Français à tenir un rôle de premier ordre en Europe. C'est que l'Allemagne n'a pas une dette frisant le 100% du PIB, comme c'est le cas de la France, et ce n'est pas un déficit de son commerce extérieur qu'elle enregistre chaque année, mais un substantiel excédent. Qui plus est, ce n'est pas à l'Allemagne qu'on pourrait faire le reproche de ne pas avoir fait suffisamment d'effort en matière de migration. Elle en a au contraire fourni plus que n'importe qui en Europe. Les dirigeants actuels italiens détestent d'autant plus leurs homologues français qu'ils ne voient pas ce qui autoriserait ceux-ci à les prendre de haut, à s'estimer supérieurs à eux. A leurs yeux, ils ne font pas mieux qu'eux dans aucun domaine. Ils devraient les respecter comme des égaux. Les dirigeants italiens sont des eurosceptiques. S'ils avaient été cohérents avec eux-mêmes, c'est à une sortie de l'UE qu'ils devraient être maintenant attelés. Comme ils savent ne pas pouvoir s'engager dans cette voie héroïque, comme l'ont fait les conservateurs britanniques, alors pour ne pas avoir à trop se détester, ils ont projeté sur leurs homologues français une partie du mépris qu'ils ont d'eux-mêmes.

M. H.

Faire pencher la balance du côté de l'instinct de vie

S'attaquer à la harga dans l'amont social

■ Si l'on mesure le phénomène de la harga du point de vue statistique, on risque de le percevoir comme un phénomène marginal, tant il est vrai que la lecture froide des chiffres tend à réduire de la portée des réalités qui nous touchent, quand ces chiffres rangent cette réalité dans la case des minorités absolues. N'est-il pas vrai, après tout, qu'ils ne sont que quelques centaines, sur des millions d'Algériens, à avoir choisi d'emprunter cette voie au mépris de leurs vies ? Ne voilà-t-il pas là une question qui mérite réponse ?

Par Par Filali H. Imène

Il s'ont beau être quelques centaines de jeunes à se jeter à l'eau au sens littéral du terme, il suffit qu'il y ait un seul mort pour que le corps social tout entier en soit ébranlé d'émotion et de chagrin, et que l'interrogation primordiale sur les raisons d'un tel phénomène soit la grande question qui émaille l'actualité dans les colonnes des journaux, dans les réseaux sociaux et dans les quartiers populaires où ces jeunes ont dû nourrir cette idée obsessionnelle avant de passer à l'acte.

D'un point de vue psychologique, la harga, comme phénomène touchant les jeunes, a mis sur la scène sociale une réalité qui structure l'inconscient humain, à savoir l'éternel duel entre l'instinct de vie et l'instinct de mort. D'un point de vue religieux, la harga interpelle notre société, sur la valeur de la vie humaine et sa sacralité face à l'acte lui-même, qui s'assimile par sa dangerosité évidente, à un suicide, parfois hélas collectif.

Nul doute que la lucidité des pouvoirs publics dans l'appréhension d'un tel phénomène a poussé à reconsidérer l'approche strictement sécuritaire et judiciaire appliquée comme moyen de coercition et de dissuasion, de l'aveu même du ministre de l'Intérieur, qui a reconnu cette carence dans l'approche, corrigée, désormais, par une approche multidisciplinaire qui, d'amont en aval, se charge d'explorer le fléau et ses tenants génétiques, afin de le déraciner de notre pays.

La harga, de sujet tabou et sciemment un certain temps, est devenue un sujet de notoriété publique, débattu par tous, associant tout le monde, et surtout ceux qu'il implique, autrement dit ceux qui l'ont vécu, qui pourraient le vivre, ceux qui en parlent par les textes de littérature, par les informations journalistiques, par l'engagement social, par l'art, par la chanson, etc. Cette foison de productions que suscitera certainement le phénomène à partir de l'instant où nous avons décidé d'en parler collectivement, devrait incarner la preuve définitivement admise que la



Ph/D. R.

parole, à l'opposé du silence, est constructive quand elle prend en charge un mal qui ronge le corps social de l'intérieur. Sinon comment expliquer que durant la période de silence, les quelques paroles non tolérées qui ont fusé à travers des réseaux presque clandestins, ont cultivé l'instinct de mort et encouragé les décisions les plus absurdes, de surcroît dans un pays où tout ce qui œuvre à empêcher la misère sociale est subventionné, dans

un pays que des pays du nord s'accordent à qualifier, non sans raisons, de paradis des pauvres.

Le débat sur la harga a fait découvrir, lui aussi – la réconciliation nationale l'a déjà fait – les vertus du dialogue inclusif où les avis des jeunes, les plus improbables, ont été les plus pertinents et les plus proches de la réalité et des solutions. Cela permet d'appréhender le phénomène avec des capacités panoptiques et de lui trouver des solu-

tions à l'amont social et économique, avant que sa prolifération probable ne force, par la suite, les efforts de l'Etat à une gestion d'aval réduite à endiguer les symptômes et à colmater les brèches. La harga, comme phénomène marginal, et pourtant mortifère, fonctionne comme une alerte sociale sur la détresse des jeunes qui peinent à s'imposer, à s'adapter dans une vie urbaine de plus en plus difficile, où l'absence de formation, de

métier, de diplôme, de perspectives, de repères et d'horizons fonctionnent comme autant de catalyseurs, ajoutée à la consommation continue d'un discours défaitiste et nihiliste sur les réseaux sociaux et sur les sentiers de la drogue, finissent par faire de la harga une option possible quitte à ce que ce possible mette des deux côtés d'une balance sa propre vie et sa propre mort.

F. H. I.

Projet de loi relatif à l'aviation civile

Proposition de révision des concepts «organisation et coordination»

Le Président-directeur général (P-dg) de Tassili Airlines, Belkacem Harchaoui, a suggéré, dimanche à Alger, la redéfinition des deux concepts «organisation et coordination», dans le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 98-06 de 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile. Lors de son audition par la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Harchaoui a appelé à la nécessité de définir les deux concepts d'«organisation et de coordination» dans le domaine de l'aviation civile et de les éclaircir de façon plus précise, dans le texte du projet de loi. Le même intervenant a souligné l'impérative introduction d'un chapitre précisant l'importance de la coordination entre les acteurs intervenant dans le domaine de l'aviation civile, tels que l'Etablissement national de navigation aérienne (ENNA), de

l'Office national de météorologie (ONM), en vue de concrétiser un travail complémentaire et coordonné et se conformer aux normes internationales de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). M. Harchaoui a, d'autre part, proposé d'introduire le concept d'«amende» pour les infractions aux lois relatives à l'aviation civile, en sus de l'introduction du concept «Offshore», dans l'article 3 du texte de la loi relative au transport aérien. L'amendement de ce projet de loi s'inscrit dans le contexte de l'application du plan du gouvernement dans le domaine de l'aviation civile, en concrétisation du programme du président de la République, visant la révision et l'adaptation de la réglementation régissant le trafic aérien aux normes internationales, de façon à renforcer les capacités des compagnies nationales et poursuivre la modernisation des équipements aéroportuaires et la certification des aéroports. Le projet de loi

propose de réorganiser l'administration actuelle de l'aviation civile, en établissement public à caractère particulier dénommé «Agence nationale de l'aviation civile», dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et placée sous la tutelle du ministre chargé de l'aviation civile. Les missions de cette agence consistent en la réglementation, la surveillance et la régulation dans le domaine de l'aviation aérienne. Pour ce qui est des ressources de fonctionnement et d'équipement qui seront consacrées à cette agence, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, avait auparavant fait savoir qu'elles seront prélevées des redevances de la navigation aérienne. Pour rappel, le domaine de l'aviation qui est régi, sur le plan législatif, par la loi n° 06-98 de 1998, a enregistré quatre amendements en 2000, 2003, 2008 et 2015.

Fatah Y.

Djezzy lance la nouvelle offre prépayée «HAYLA Maxi» !

Encore du nouveau chez Djezzy ! Comme en 2018 Djezzy commence l'année en beauté avec la nouvelle offre HAYLA Maxi, qui vous offre la tranquillité en vous proposant un volume internet allant jusqu'à 60 Go, le double du crédit rechargé en plus des appels et des SMS en illimité vers le réseau Djezzy.

L'offre HAYLA Maxi arrive avec des options journalières, hebdomadaires et surtout avec trois options mensuelles : L'option HAYLA Maxi 1000 vous offre 20

Go et 2000 DA de crédit en plus des appels et sms gratuits et illimités, pour 1500 DA, vous avez 40 Go d'internet, 3000 DA de crédit valable vers tous les réseaux, en plus des appels et SMS illimités vers Djezzy. Et pour nos plus gros consommateurs, vous pouvez profiter de 60 Go d'internet, 4000 DA de crédit valable vers tous les réseaux et des appels et SMS illimités vers le réseau Djezzy pour 2000 DA seulement. Ces volumes internet sont valables durant les

3 premiers mois qui suivent l'activation de la ligne. Après cette période, ces bonus restent tout aussi avantageux ; pour 1000 DA vous aurez 10 Go, pour 1500 DA vous aurez 20 Go et pour 2000 DA vous aurez 30 Go d'internet.

Pour profiter des options HAYLA Maxi, il suffit juste de composer *720#, ou de vous connectez à notre page web www.internet.djezzy.dz ou application Djezzy ou demandez simplement à votre point de vente de vous l'activer.

La nouvelle offre HAYLA Maxi est disponible dans les boutiques et les points de vente agréés de Djezzy à travers le territoire national.

Dans l'optique de démocratiser la consommation de l'internet mobile Djezzy, leader des technologies de communications numériques, continue d'innover pour répondre aux attentes de ses clients en mettant sur marché les offres les plus généreuses avec des avantages compétitifs.

Communiqué

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep gravite autour des 60 dollars

■ Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), a atteint 60,90 dollars le baril vendredi, contre 60,22 dollars la veille (jeudi), a indiqué lundi l'Organisation pétrolière sur son site web.

Par Souad Essadi

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, les prix du pétrole se stabilisaient en cours d'échanges européens, le risque géopolitique au Venezuela empêchant les cours de baisser malgré l'accumulation des stocks américains. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 61,11 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 2 cents par rapport à la clôture de



PH/D. R.

jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 19 cents à 53,32 dollars. Malgré l'effondrement de ses capacités de production ces dernières années, le Venezuela, qui détient les plus importantes réserves de brut au monde, reste un exportateur important de brut. Par ailleurs, l'offre reste très abondante, notamment aux Etats-Unis. Les stocks de pétrole brut, alimentés par une production à un niveau record dans le pays,

ont augmenté de 8 millions de barils pour s'établir à 445 millions, là où les analystes interrogés par l'agence Bloomberg anticipaient un repli de 750 000 barils. «Pris entre des tendances contradictoires, les prix du pétrole seront marqués par une grande volatilité cette année, sur fond de troubles géopolitiques et de ralentissement économique», avait prédit vendredi le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'Energie (AIE), Fatih Birol. Le secrétaire général de l'Opep, Mohammed Barkindo avait déclaré pour sa part que

l'Organisation visait à équilibrer l'offre et la demande sur le marché et avait aidé les Etats-Unis à sauver l'industrie du pétrole des prix ultra-bas. «L'industrie du pétrole est en état de siège au niveau mondial», avait-il estimé, ajoutant que l'Opep souhaitait parler de façon plus régulière aux producteurs américains de pétrole afin de mieux comprendre leurs enjeux, même s'ils ne peuvent pas participer aux plans de réduction de la production de l'Opep. «L'Opep joue un rôle très important en stabilisant le marché et ces efforts doivent être recon-

nus», a reconnu pour sa part le fondateur et P-dg de l'entreprise pétrolière américaine Hess Corp. L'Opep et ses partenaires tiendront une réunion les 17 et 18 avril prochain à Vienne afin d'estimer si leur politique de réduction de la production doit être maintenue ou amendée, selon le secrétaire général de l'Organisation. Ce rendez-vous sera précédé par la treizième réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) à Bakou (Azerbaïdjan) le 18 mars prochain. S. E./APS

Assurances

La CNMA indemnise les sinistres de l'Onil à plus de 1,4 milliard de DA

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) indemnise les sinistres de l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (l'Onil) à hauteur de plus de 1,4 milliard de DA, a indiqué la compagnie dimanche dans un communiqué. L'Onil, client de la CNMA, était frappé en 2018 de sinistres très importants lui causant une perte de près de 3 500 tonnes (t) de lait en poudre dans un incendie à

Skikda et 3.141,6 t de poudre de lait à bord d'un navire en haute mer, a rappelé la CNMA dans son communiqué. «Dès l'annonce de ces sinistres, les services de la CNMA n'ont pas manqué d'entreprendre, avec célérité, toutes les procédures et démarches afin de mobiliser les moyens techniques et financiers nécessaires pour indemniser son client à hauteur de plus de 1,4 milliard de DA», a-t-elle ajouté. En ren-

forçant sa marge de solvabilité et les résultats réalisés au cours de ces dernières années, la CNMA se trouve dans «une excellente position pour poursuivre son évolution et l'accompagnement de ses clients» notamment ceux du secteur de l'agriculture et l'agro-industrie en pérennisant leur activité et ainsi participer à assurer la sécurité alimentaire nationale, a indiqué la compagnie. «A travers sa politique

de bonne gestion et de gouvernance, ainsi qu'à sa consolidation de son assise financière que la CNMA, leader des assurances agricoles, peut faire face, aujourd'hui, à tous ses engagements envers ses assurés et s'adapte à un marché concurrentiel en diversifiant son portefeuille avec brio et en intégrant à sa liste de clients des agro-industriels de renom», a-t-elle encore estimé dans ce même texte. Khelil Y.

Changes

L'euro stable face aux principales monnaies au début d'une semaine chargée

L'euro évoluait lundi dans une fourchette étroite au début d'une semaine chargée notamment aux Etats-Unis avec une réunion de la Fed, des discussions sur la guerre commerciale avec la Chine et des statistiques sur l'emploi. L'euro était stable face au dollar, à 1,1411 dollar pour un euro contre 1,1406 vendredi soir, et montait très légèrement face à la livre sterling à 86,57 pence pour un euro, contre 86,42 vendredi soir. La livre perdait du terrain face au billet vert, à 1,3181 dollar contre 1,3196 vendredi soir. «Cela va

être une semaine importante avec des rendez-vous économiques d'ampleur», s'enthousiasme un analyste au sein de Mizuho Securities. Le débat du parlement britannique mardi sur l'avancée du Brexit n'aura pas force de loi mais «si le Brexit était finalement repoussé au-delà du 29 mars, l'appétit des marchés pour le risque devrait reprendre, y compris pour la livre sterling», ont expliqué les analystes de Mizuho Securities dans une note. Mercredi, la Fed conclura sa première réunion monétaire de l'année par une conférence

de presse de son président Jerome Powell. Le même jour, le vice-Premier ministre chinois Liu He entamera des discussions commerciales avec les Etats-Unis jusqu'au lendemain. Enfin, le rapport sur l'emploi (chômage et créations d'emplois) aux Etats-Unis est attendu vendredi.

«De plus, beaucoup d'entreprises américaines communiqueront leurs résultats cette semaine. Le marché (des changes) sera attentif aux cours des actions et réagira en conséquence», ont ajouté les analystes de Mizuho Securities. «Il

est probable que la Fed attendra pour relever ses taux», a pour sa part estimé un autre analyste. «Il faudra être attentif au communiqué pour voir s'il contient un signe d'optimisme», a-t-il indiqué dans une note. Dans ce cas, cela pourrait faire monter les rendements des obligations d'Etat américaines à long terme et déclencher des ventes massives d'actions et d'autres actifs risqués comme à la fin de l'année dernière, a-t-il cependant averti. Ce matin le dollar perdait du terrain face au yen, à 109,34 yens pour un dollar contre 109,55

vendredi soir, et l'euro valait 124,78 yens contre 124,92 vendredi. Le franc suisse se renforçait face à l'euro, à 1,1315 franc suisse pour un euro contre 1,1329 vendredi, de même face au dollar, à 0,9915 franc suisse pour un billet vert contre 0,9939 vendredi. La monnaie chinoise évoluait à 6,7368 yuans pour un dollar, contre 6,7483. L'once d'or valait 1301,77 dollars, contre 1303,15. Enfin, le bitcoin s'échangeait à 3440,26 dollars, contre 3.558,51 vendredi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg. R. E.

Location-vente à Ain Defla

Un quota supplémentaire de 1 250 logements attribué à la wilaya

■ Un quota supplémentaire comprenant 1 250 logements en location-vente sera attribué à la wilaya de Ain Defla durant l'année 2019, a annoncé, dimanche en soirée à Khémis Miliana (Ain Defla), le DG de l'Agence nationale pour le développement et l'amélioration du logement (AADL).

Par Dalil Y.

Ce quota comporte 450 unités à El Abbadia et Khémis Miliana ainsi que 250 autres à Miliana, a indiqué Saïd Rouba dans une déclaration à la presse, au terme de sa visite d'inspection aux différents sites de la wilaya abritant les logements selon la formule location-vente.

Evoquant le programme de 6 050 logements en cours de réalisation dans la wilaya, il a souligné que les premiers quotas seront attribués au courant de l'année en cours, reconnaissant que la cadence de réalisation a connu un certain nombre de «perturbations».

Par ailleurs, le même responsable a annoncé sa décision de procéder à la résiliation du contrat en vertu duquel une entreprise privée a été chargée de la réalisation de 2 000 logements à El Attaf et Ain Defla, compte tenu du retard enregistré dans les travaux.

En guise de remplacement de l'entreprise n'ayant pas honoré ses engagements, il a signalé



Ph. > D. R.

que la réalisation des logements répartis sur 3 quotas de 500, 700 et 800 unités, sera attribuée à une entreprise «beaucoup plus chevronnée» ayant fait ses preuves sur le terrain.

Il a, à ce propos, fait état d'une réunion au siège de sa direction en vue de trancher définitivement la question.

Au cours de sa visite, le DG de l'AADL s'est d'abord rendu à El Attaf (30 km à l'ouest de Ain Defla) où il a supervisé le projet de réalisation de 1 200 logements, confié à une entreprise turque et dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 10%.

Il a invité les responsables du

projet à «se surpasser» afin de le livrer dans les «plus brefs délais», mettant l'accent sur l'aspect qualitatif de la réalisation.

Au siège de la wilaya, il a présidé une réunion à laquelle ont pris part notamment des souscripteurs de la wilaya, lesquels ont exposé un certain nombre de problèmes inhérents à la lenteur de réalisation des logements. Intervenant à l'occasion, le wali de Ain Defla, Azziz Benyoucef, s'est engagé à suivre personnellement la cadence de réalisation des projets lancés, se félicitant qu'un quota supplémentaire ait été alloué à la wilaya.

A la sortie Est de la ville de Ain

Defla, où est implanté le projet de réalisation de 1 000 logements, le premier responsable de l'AADL a visité un logement témoin, invitant les responsables de la société indonésienne chargée de le réaliser à le généraliser à l'ensemble des sites abritant les logements selon cette formule.

Dans la commune de Sidi Lakdar (22 km à l'ouest de Ain Defla), M. Rouba a inspecté le projet de réalisation de 300 logements dont la réception se fera, selon le promoteur chargé de le réaliser, avant la fin de l'année en cours.

A Khémis Miliana (27 km à l'ouest de Ain Defla), le DG de l'AADL s'est enquis de la cadence des travaux inhérents au projet de 1 250 logements, dévoilant des propositions concrètes pour surmonter les contraintes liées notamment au passage d'une ligne de haute tension sur le terrain destiné à abriter les constructions.

D. Y./APS

Bouira

Mort par noyade d'un enfant de 4 ans à El Hachimia

Un enfant de quatre ans est mort noyé dimanche dans un puits dans la localité de Sdara relevant de la commune de El Hachimia (sud de Bouira), a-t-on

appris des services de la Protection civile.

«L'enfant s'est noyé dans un puits à S'dara, son corps a été repêché par des agents de la

Protection civile», ont expliqué les services de la Protection civile à l'APS, sans donner de détails sur l'origine de cette noyade.

O. N.

Naâma

15 cas de brucellose et 3 autres de tuberculose chez les bovins en 2018

Quinze cas de brucellose et trois autres de tuberculose ont été relevés chez les bovins en 2018 dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris dimanche de l'inspection vétérinaire de la Direction des services agricoles. L'abattage sanitaire de ces bovins atteints a été effectué pour éviter la propagation des zoonoses, parallèlement au contrôle de 344 têtes bovines avec la prise d'échantillons pour analyses, a-t-on indiqué.

Les services vétérinaires

veillent en permanence à la santé animale à travers des sorties sur terrain des inspecteurs (60 vétérinaires et 120 assistants) et des campagnes de sensibilisation des éleveurs pour préserver leur cheptel et prendre les mesures nécessaires pour les prémunir contre toute épidémie. La wilaya de Naâma recense un total de 28 000 têtes bovines dont 9 806 ont été vaccinées contre la tuberculose, de même que 212 chiens vacci-

nés contre la rage en 2018, au titre du programme national élaboré par le ministère de tutelle pour lutter contre les zoonoses. Pour une maîtrise de la situation,

la même inspection vétérinaire a souligné que les éleveurs doivent informer de tous cas suspects de maladie.

Lyes F.

Batna

Distribution de plus de 84 000 quintaux de semences de céréales

Une quantité de 84 000 quintaux de semences a été distribuée aux agriculteurs de la wilaya de Batna par la Coopérative de céréales et des légumes secs (CCLS) au titre de la campagne labours-semences 2018-2019, a indiqué dimanche, le directeur de cette Coopérative, Riad Baâssou.

La CCLS de Batna n'avait jamais distribué une quantité aussi importante de semences aux agriculteurs de la région auparavant, a souligné M. Baâssou, affirmant que 20 000 qx supplémentaires ont été distribués cette saison par sa coopérative par rapport à l'exer-

cice précédent.

Cette quantité de semences distribuée aux céréaliculteurs est constituée de 44 000 quintaux de blé dur, 8 000 quintaux de blé tendre, 32 000 quintaux d'orge et 600 quintaux d'avoine, a-t-il détaillé.

M. Baâssou a également révélé que les semences de la CCLS ont permis d'emblaver 50% de la surface concernée par la campagne de labours-semences, estimée cette année par la direction locale des services agricoles à environ 156 000 hectares.

La CCLS de Batna a atteint les objectifs tracés pour l'actuelle

saison agricole consistant à vendre 85 000 qx de différentes semences, a-t-il encore signalé.

Il est à noter que dans la perspective de se rapprocher des agriculteurs de la région, la CCLS de Batna a ouvert dans toute la wilaya pas moins de 14 points de collecte d'une capacité totale de stockage de plus de 766 quintaux.

Ces points de collecte ont permis de collecter l'an dernier quelque 342 000 qx de semences d'une récolte locale ayant atteint 1.53 million de qx parmi lesquels 544 000 qx de blé dur et 801 qx d'orge.

R. R.

M'sila

Trois morts dans un accident de la route à Tamsa

Trois personnes de la même famille ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu dans la commune de Tamsa dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris dimanche auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur un tronçon du chemin de wilaya, dans

la commune de Tamsa, suite à une collision entre un véhicule touristique et un camion, entraînant la mort sur place de trois personnes. Les victimes ont été évacuées à l'hôpital par des ambulances de la même structure de santé, selon des sources hospitalières à Boussaâda.

T. G.

Crise libyenne

Le retour des déplacés nécessite des financements importants

■ *Le retour des déplacés dans leurs villes en Libye «nécessite un plan de développement et des financements importants pour la reconstruction» des villes dévastées par le conflit ou les combats entre milices, selon le Gouvernement d'union nationale libyen (GNA).*

Par Faten D.

«**A** maintes reprises, la communauté internationale a fait des promesses pour aider à la reconstruction des villes sinistrées mais rien n'a été concrétisé», déplore Youssef Jalala, ministre des Affaires des populations déplacées du GNA, cité par des médias. Selon le Gouvernement d'union nationale libyen, reconnu par la communauté internationale, plus de 1 800 familles ont été déplacées par les combats entre milices rivales depuis août dernier.

Les combats ont provoqué le déplacement de 1 825 familles qui se sont réfugiées dans les villes voisines ou dans d'autres quartiers plus sûrs, dans la capitale Tripoli, selon le ministère des Affaires des déplacés.

Un tiers des familles coincées dans les combats ont refusé de quitter leurs maisons par crainte d'actes de pillage et de vols. Une grande partie de ces familles restées sur place avaient un besoin urgent de nourriture et d'eau, selon un rapport du ministère, qui faisait état d'attaques contre les secouristes et de «vol» d'ambulances, sans préciser les auteurs de ces agressions.

Les combats opposaient des groupes venus de Tarhouna et Misrata (ouest) à des milices armées tripolitaines.

L'ONU, qui tente depuis des années d'arracher un accord entre les différents acteurs politiques en Libye, encourage sur le terrain à un travail de réconciliation au sein de population, prônant notamment un retour des déplacés chez eux. Dans ce cadre, un accord de réconcilia-

tion a été signé en 2015 entre les villes du Djebel Nefoussa, permettant ce retour, avec des promesses d'aide financière à la clé. Human Rights Watch (HRW) a tiré la sonnette d'alarme, jeudi, sur le sort des habitants déplacés de Taouarga (nord-est). Selon elle, la plupart des 48 000 habitants de cette ville n'ont pu revenir chez eux depuis sept ans.

«Le GNA (...) est tenu de faciliter le retour volontaire, sûr et digne des personnes déplacées dans leurs foyers et de les aider à retrouver leurs maisons et leurs biens», a indiqué l'ONG dans un communiqué.

Pour le gouvernement, les difficultés financières sont les principales entraves à la reconstruction des villes comme al-Ghoulia, perchée sur les hauteurs du Djebel Nefoussa, à 120 km à l'ouest de la capitale Tripoli,



et qui compte moins de 10 000 habitants. Cette localité qui était alors la cible des «bombardements continus de l'Otan», présente un paysage de désolation : maisons calcinées balayées par le vent et la poussière, pas d'accès aux services de base, écoles détruites ou inutilisables depuis les événements de 2011, ont rapporté des médias. «Les habitants attendent les indemnités pour pouvoir réparer leurs maisons et les rendre salubres», explique Saïd Amer, maire de la ville.

«Certaines familles sont obligées de vivre dans des maisons calcinées, ne réalisant pas le risque que cela représente pour leur santé et celle de leurs enfants», s'inquiète-t-il.

Outre les infrastructures publiques, la mairie d'al-Ghoulia a recensé, selon le maire, 1 600 dossiers d'indemnités aux familles toujours en suspens. F. D.

Algérie-Tunisie

D'«importantes avancées» dans le domaine postal et dans les TIC

La coopération entre l'Algérie et la Tunisie a enregistré d'«importantes avancées» dans les domaines de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houada-Imane Faraoun. «Nous avons discuté du travail déjà accompli par l'Algérie et la Tunisie et apprécié les importantes avancées enregistrées en matière de

coopération dans le domaine de la Poste et des TIC», a déclaré M^{me} Faraoun lors d'un point de presse conjoint avec son homologue tunisien, Anouar Maarouf, à l'issue des travaux de la 3^e session du Comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans les domaines de la Poste et des TIC.

Parmi ces avancées figure notamment «la réalisation de centres d'échange postaux au niveau des frontières des deux pays», a-t-elle relevé, considé-

rant ce volet comme étant une «priorité» pour l'Algérie et la Tunisie. «L'autre axe important discuté avec la partie tunisienne est celui relatif au réseau satellitaire. Nous allons œuvrer pour que la Tunisie bénéficie du satellite de télécommunications algérien Alcomsat-1», a-t-elle ajouté.

Le ministre a indiqué avoir abordé avec la partie tunisienne la coopération dans le domaine des réseaux de câbles en fibre optique sous-marins, estimant qu'un rapprochement des deux

infrastructures «permettra de réduire les coûts de connexion de l'Afrique avec le reste du monde». «Concernant les câbles sous-marins où chacun des pays dispose de ses propres infrastructures, le rapprochement des deux infrastructures permettra de réduire les coûts de connexion de l'Afrique avec le reste du monde notamment avec l'Europe», a-t-elle estimé.

De son côté, le ministre tunisien a indiqué que la 3^e session du Comité technique mixte algé-

ro-tunisien a été l'occasion d'«échanger autour de sujets qui concernent les deux pays, des perspectives de coopération et de leurs positions sur des sujets internationaux». «Cette session est venue renforcer davantage les relations bilatérales entre les deux pays notamment les relations stratégiques dans le domaine de la poste et de l'économie numérique», a-t-il ajouté.

M. Maarouf a plaidé en faveur d'un renforcement de la coopération bilatérale notamment en matière technologique et de l'utilisation mutuelle des infrastructures dédiées à la fibre optique dont disposent les deux pays.

«Nous nous sommes mis d'accord pour que l'Algérie et la Tunisie bénéficient de leurs infrastructures respectives, en ce qui concerne les réseaux en fibre optique», a-t-il dit.

Il a relevé que la Tunisie «bénéficiera» des réseaux en fibre optique algériens, notamment des projets de réalisation d'un réseau en fibre optique transsaharien (reliant l'Algérie à l'Afrique) et d'un autre réseau en fibre optique sous-marin reliant l'Algérie à l'Europe, tandis que «l'Algérie va bénéficier notamment du réseau Internet déployé en Tunisie», a-t-il ajouté.

Le ministre tunisien a indiqué que cette rencontre a été l'occasion de procéder à une évaluation de la mise en œuvre de l'accord conclu entre les deux pays et le suivi des recommandations issues de la 2^e session de ce comité qui s'est tenue les 13 et 14 mars 2016 à Tunis.

Monastir

Mustapha Ben Ahmed annonce la naissance du mouvement «Vive la Tunisie»

Mustapha Ben Ahmed, président du groupe parlementaire de la Coalition nationale, a annoncé, dimanche à Monastir, la naissance du mouvement «Vive la Tunisie». Il s'agit d'un mouvement à référentiel démocratique moderniste basé sur la pensée bourguibiste ainsi que sur le courant réformateur tunisien, a déclaré Ben Ahmed qui constitue l'un des membres fondateurs de ce nouveau parti attribué au Chef du gouvernement Youssef Chahed.

Donnant lecture de la déclaration du parti, Mustapha Ben Ahmed a précisé que ce mouvement vient rompre avec l'autoritarisme et adopte le dialogue et la démocratie comme principes fondamentaux.

Le parti repose sur sa base militante et choisit ses dirigeants locaux, nationaux et régionaux par voie d'élection. Il garantit l'égalité entre toutes les régions et tient compte de l'expérience et la compétence en matière de gestion. Il œuvre pour un développement économique global qui rompt avec la corruption et le terrorisme. Le mouvement s'enga-

ge, par ailleurs, à rassembler la famille politique pour préserver les acquis nationaux et restaurer le rayonnement de la Tunisie au niveau international. «Vive la Tunisie» croit en les principes de la République, la démocratie, la modernité et la justice sociale et affirme son attachement au mouvement de réforme depuis Kheireddine Pacha jusqu'à Bourguiba, en passant par Farhat Hached.

Le parti consacre la loyauté aux martyrs de la patrie et aspire à la réalisation des attentes des jeunes au progrès.

Kamel Haj Sassi, conseiller auprès du Chef du gouvernement, a relevé que ce mouvement réunit la famille centriste, démocratique et constitutionnelle et vient soutenir les initiatives de réforme en associant les jeunes et les femmes. Il a appelé au besoin d'assainir le climat politique et de se réconcilier avec la mémoire nationale.

De son côté, Slim Azzabi, ancien directeur du cabinet présidentiel qui a été chargé de coordonner les réunions régionales dédiées à la présentation du nouveau projet politique,

a mis l'accent sur la nécessité de réhabiliter la famille constitutionnelle pour relever les grands défis dont le pays fait face et rééquilibrer la scène politique.

Mahmoud Baroudi (Coalition nationale) a relevé que la naissance de ce parti est un message d'espoir pour affirmer que la Tunisie est capable de se relever pour édifier son avenir. L'ancien président du Commerce, Mohsen Hassan, estime que ce parti permettra de sortir le pays de la crise politique, «il fait admettre que le paysage politique souffre de déséquilibre et que le mouvement Ennahdha sortira vainqueur des élections de 2019 si la situation devait perdurer».

La réunion de Monastir couronne une série de rencontres de concertation (16 dans divers gouvernorats) qui ont mobilisé quelque 12 000 participants parmi cadres et conseillers municipaux ainsi que des parlementaires des différentes sensibilités politiques. Le nom du parti a été choisi sur la base d'un sondage d'opinion envoyé par SMS.



Espagne

La police intervient contre une grève des taxis

■ La police anti-émeute espagnole est intervenue hier pour pousser les chauffeurs de taxi, en grève depuis huit jours contre la concurrence des véhicules de transport avec chauffeurs (VTC), à lever le blocus d'une des artères de Madrid, ont rapporté des médias.

Par Rima C.

Ainsi, des dizaines de policiers casqués et armés et des grues ont été déployés sur la promenade de la Castellana, un axe nord-sud de la capitale, pour obliger les taxis à dégager les véhicules qui bloquaient le trafic. Malgré la tension entre grévistes et policiers, aucune violence n'a été signalée. Après que les premiers véhicules des grévistes furent emportés par les grues, les chauffeurs de taxi en tête de colonne se sont mis à marcher lentement en klaxonnant pour protester. Les taxis revendiquent une réglementation qui limite la concurrence des VTC, en Espagne, essentiellement

ceux de Uber et sa concurrente Cabify. Les grévistes avaient annoncé leur intention de paralyser le trafic à Madrid, avec l'appui de confrères attendus de plusieurs autres villes d'Espagne. « L e droit de grève, légitime, n'inclut pas le droit de paralyser la ville », a affirmé le préfet de Madrid, José Manuel Rodríguez Uribe, sur son compte Twitter officiel, annonçant l'intervention des policiers. A Barcelone, les taxis avaient mis fin jeudi dernier à une grève de plusieurs jours après avoir obtenu une modification de la réglementation en Catalogne qui obligera les usagers des VTC à une réservation d'au moins une heure à l'avance.

R. C.



PH. > D. R.

Presse

En difficulté financière, le journal «L'Humanité» placé sous la protection du Tribunal de commerce

Le quotidien d'obédience communiste «L'Humanité», en lourde difficulté financière, a été placé sous la protection du Tribunal de commerce de Bobigny (près de Paris), a-t-on appris hier auprès du journal. La mise sous la protection du Tribunal de commerce est une procédure de sauvegarde réservée aux entreprises ou débiteurs

personnes physiques qui ne sont pas en état de cessation de paiement mais qui rencontrent des difficultés qu'ils ne peuvent surmonter et qui sont de nature à les conduire à la cessation de leurs paiements. L'objectif de cette procédure administrative est de permettre la poursuite de l'activité, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif, en pro-

cedant à une réorganisation de l'entreprise dans le cadre d'un plan arrêté par le Tribunal. Dans ce cadre, «L'Humanité» a ouvert une souscription pour lui permettre de continuer à paraître et un meeting de soutien est annoncé pour le 22 février à Paris, a-t-on indiqué de même source. Selon le magazine «Marianne», un plan de continuation a été présenté par la direction du quotidien, qui avance deux hypothèses. Si le plan devait être rejeté, le quotidien «serait placé en liquidation judiciaire et fermerait», précise «Marianne», évoquant le fait que «dans le cas le plus probable, c'est un redressement judiciaire qui sera prononcé, afin de lui laisser une chance de poursuivre son activité». Cette pré-faillite est le signe de la crise que traverse, de façon générale, la presse écrite notamment avec le développement vertigineux du numérique et du contenu présenté par les réseaux sociaux et les sites d'information. Plusieurs titres de presse ont entamé leur mutation numérique en offrant leurs services avec des abonnements en ligne, mais cela exige beaucoup de moyens. La presse écrite se trouve également devant un changement des habitudes de lecture, au moment où les

Français, traversés par une crise sociale et politique, montrent de plus en plus leur défiance envers les médias. Selon un sondage publié jeudi dernier, seulement 24% des Français jugent les journalistes «indépendants» aux pressions politiques et du pouvoir et 26% aux pressions de l'argent. Pour la presse écrite, ils sont 66% qui montrent leur défiance, rappelle-t-on. Dans un communiqué, le directeur de «L'Humanité», Patrick Le Hyaric, a rappelé que pendant des mois, les lecteurs du journal, fondé en 1904 par Jean Jaurès, ont été informés des «lourdes difficultés financières que devait affronter L'Humanité comme de nombreux autres journaux». Des informations font état que les salariés (200, dont la moitié des journalistes) ont été informés qu'ils seront payés «mais via le régime de garantie des salaires (AGS)», qui prendra le relais lorsqu'une entreprise n'a pas les fonds nécessaires pour payer les salaires. Le syndicat du journal a indiqué dans un communiqué qu'en 2019 «ce bien précieux est en danger comme jamais», soulignant que le pluralisme de la presse est un «enjeu démocratique» et «l'Etat doit prendre ses responsabilités pour l'assurer».

L. O.

Philippines

Guterres condamne l'attentat contre une église

LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné l'attaque terroriste survenue dans une église catholique de l'île de Jolo, dans la province de Sulu (sud des Philippines), qui a coûté la vie à au moins 20 personnes. M. Guterres a présenté ses condoléances aux familles des victimes et souhaité un prompt rétablissement aux blessés, a indiqué dimanche dans un communiqué Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général. «Il a réaffirmé le soutien des Nations unies au gouvernement et au peuple des Philippines dans leurs efforts pour lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent et faire progresser le processus de paix dans la région de Bangsamoro», a-t-il ajouté. Les explosions qui se sont produites dimanche dans cette église ont tué au moins 20 personnes et fait des dizaines d'autres blessées, peu après un vote historique destiné à former une région autonome à population majoritairement musulmane suite à des décennies de troubles.

K. L.

RD Congo 4 morts dans des heurts entre étudiants et policiers à Lubumbashi



TROIS étudiants et un policier ont été tués dimanche dans des heurts lors d'une manifestation d'étudiants à l'université de Lubumbashi (Unilu), dans le sud-est de la République démocratique du Congo (RDC), selon un nouveau bilan établi hier par la Présidence congolaise. Des heurts ont eu lieu entre des policiers et des étudiants qui manifestaient contre une coupure d'eau et d'électricité à l'université de Lubumbashi (Unilu), a-t-on précisé. «Le bilan provisoire établi par les sources officielles fait état de quatre morts dont trois étudiants et un policier», a écrit Vital Kamerhe, directeur de cabinet du nouveau président de la RDC, Félix Tshisekedi, dans un communiqué. «En attendant l'enquête qui sera diligentée par le gouvernement sans délai, (...) le ministre de l'ESU (Enseignement supérieur et universitaire) doit être entendu sur ces faits afin d'établir les responsabilités», ajoute le communiqué. Un précédent bilan faisait état de la mort d'un étudiant et un policier. Depuis jeudi, le quartier qui abrite le campus était privé d'eau et d'électricité à cause de l'effondrement d'un poteau et de la tuyauterie après des pluies diluviennes à Lubumbashi, deuxième ville de la RDC. Considérée comme l'une des meilleures universités du pays, l'Unilu accueille cette année plus de dix mille étudiants.

R. I.



Points chauds

Attaques

Par Fouzia Mahmoudi

Si Emmanuel Macron connaît depuis plus de deux mois une contestation sociale sans précédent et est lourdement critiqué par une partie des Français, il l'est également par certains de ses «amis» européens qui n'hésitent pas à l'éreinter. Toutefois, le président français a décidé de rester de marbre face aux attaques dont il fait l'objet. En effet, Emmanuel Macron a choisi l'indifférence face aux critiques sur la France des dirigeants italiens Luigi Di Maio et Matteo Salvini. Le président français a ainsi déclaré cette semaine qu'il n'y répondrait pas car elles n'ont «aucun intérêt». «La seule chose qu'ils attendent, c'est ça (...) Bon courage et bonne agitation», a dit le chef de l'État lors d'une rencontre avec la presse au premier jour de sa visite au Caire. «Le peuple italien est notre ami et mérite des dirigeants à la hauteur de son histoire». Après sa visite en Égypte, le président français doit faire escale à Chypre pour participer cette après-midi au sommet des pays du sud de l'Union européenne, le Med7, où il rencontrera le Chef du gouvernement italien, Giuseppe Conte. Si ce dernier a récemment souligné «l'amitié historique» franco-italienne, son ministre de l'intérieur, Matteo Salvini, qui tente d'organiser un front européen de l'extrême droite contre les proeuropéens, a dit espérer que le peuple français se libère bientôt d'un «très mauvais gouvernement et d'un très mauvais président de la République». Dimanche dernier, le vice-Premier ministre Luigi Di Maio, chef de file du M5S, l'autre composante de la majorité gouvernementale, avait de son côté accusé la France d'«appauvrir l'Afrique» et de pousser les migrants à rejoindre l'Europe par sa politique de «colonisation». L'ambassadrice de l'Italie en France avait été convoquée au ministère des Affaires étrangères français à la suite de ces propos. Reste que l'image de la France est sérieusement écornée aux yeux du reste de l'Europe et du monde et les opposants de Macron ne pourront que profiter du climat délétère en France pour attaquer le président français, qui est incapable de mettre fin à la crise des «gilets jaunes». Les Italiens ne sont pas les premiers à avoir utilisé la crise actuelle en France pour critiquer le président Macron, Donald Trump s'étant déjà moqué ouvertement de son homologue dans des tweets assassins.

F. M.



Ouverture du Festival international du «Samaâ soufi» à Sétif

Une occasion pour sortir des cercles étroits

■ Le Festival international du Samaâ soufi s'est ouvert dimanche à Sétif, en présence d'un public nombreux. Cette manifestation culturelle et artistique se veut une occasion pour sortir des cercles étroits et mettre la lumière sur la culture et l'art soufis afin de mieux les présenter au public, affirment les organisateurs.

Par Abla Selles

Le Festival international du Samaâ soufi s'est ouvert dimanche à Sétif, en présence des curieux et passionnés de l'art et la culture soufis. A cette occasion, Driss Boudiba, commissaire du festival, a estimé que l'art du «Samaâ soufi» constitue un «repos de l'âme» et doit nécessairement sortir des cercles étroits pour atteindre un public plus large. Organisé à la Maison de la culture Houari-Boumediène jusqu'au 30 janvier courant, la septième édition de ce festival draine un public nombreux.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion du lancement de la septième édition du festival, ce même responsable a précisé que «cet art est caractérisé en Algérie par un auditoire restreint», se résumant à certains clubs et zaouias. Il a ajouté, dans ce sens, qu'il a besoin, à cet effet, d'émerger au-delà de ces cercles étroits pour s'ouvrir au public car, selon lui, cet art procure du bien-être dans un cadre spirituel rassurant, loin des contradictions de la vie et de sa complexité.

M. Boudiba a également considéré que le Festival international du Samaâ soufi représente «un outil efficace pour diffuser cette musique à tout le monde avec des instruments nouveaux et contemporains, de sorte que cet art spirituel ne se limite pas aux seuls musulmans, mais à toute l'humanité, sans distinction».

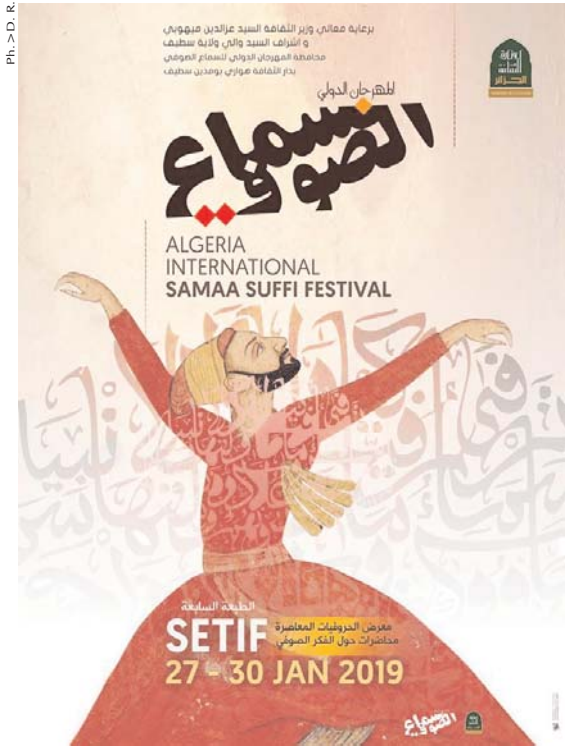
Il a souligné, dans ce contexte, que l'objectif à travers cette manifestation est de faire du Samaâ soufi un «phénomène spirituel humain», éloigné de toutes les idéologies, car l'âme et les valeurs humaines sont une et indivisibles, partagées par tous à l'instar de l'affection, la beauté, la justice, la grandeur d'âme et l'estime de soi.

M. Boudiba a fait savoir, par ailleurs, que le Samaâ soufi en Algérie a des traditions et des racines profondes que les jeunes ont décidé d'adopter et de perpétuer, ajoutant que ce festival est une occasion pour les jeunes de laisser éclore leur talent en s'inspirant du florilège des airs du folklore algérien répandus dans tout le pays.

Selon le commissaire de ce festival, le chanteur algérien a

cet avantage de bénéficier de la diversité du caractère local algérien, qui l'aide à ne pas se fondre dans le chant international, lui permettant de pérenniser son art en le conjuguant à des particularités typiquement algériennes pouvant embrasser la dimension humaine à l'échelle mondiale.

A. S./APS



AGEND'ART

La Coupole (Dely Brahim)

1^{er} février :

Le grand artiste d'expression amazighe Lounis Ait Menguellet anime un spectacle musical.

Complexe Culturel

Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Jusqu'au 31 janvier à partir de 14h :

Exposition de toiles artistiques autour du patrimoine amazighe avec la participation des artistes Benbouta Sid Ali et Tadjen Abdelghani.

Maison de la culture de Chlef

Mardi 29 janvier à 18h :

Spectacle Novembre... Sidjil El Khouloud, produit par l'Onci.

Galerie d'arts Le Paon

(Centre des arts de Riadh El Feth)

Jusqu'au 15 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane.

Musée Ahmed-Zabana d'Oran

Jusqu'au 31 janvier :

Exposition variée sur la culture amazighe.

Basilique Notre-Dame-d'Afrique (Bologhine, Alger)

Vendredi 1^{er} février à 19h30 :

Concert du pianiste Andras Németh qui jouera des œuvres de Bartok, Liszt, Kodaly, organisé en partenariat avec l'ambassade de Hongrie.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Samedi 2 février à partir de 18h30 :

Concert de Manel Gherbi. Institut Culturel italien d'Alger (El-Biar, Alger)

Jusqu'au 19 février :

Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

Festival Sbeiba de la région du Tassili N'ajjer

Des photos de l'événement exposées à Tiaret

Une exposition de photos sur le festival de la Sbeiba de Djanet s'est ouverte dimanche au site archéologique d'Ain Djenane de Tiaret, initiée sous le slogan «Tassili aux yeux d'artiste» par le photographe Mohamed Khelifa et l'association Mihane de Djanet (Illizi).

Mohamed Khelifa a souligné que sa participation au Festival de la Sbeiba en septembre dernier, où il a pris des photos des traditions et coutumes de la région, lui a donné l'idée d'organiser, avec la maison de la culture «Ali-Maachi» de Tiaret, une exposition de 22 photos sur ce festival du patrimoine, dans le cadre de l'échange culturel entre les deux régions, en présence des membres de l'association Mihane. La directrice de la maison de la culture «Ali-Mâachi», Rabéa Adaouia, a souligné que cette exposition, de trois jours, constitue une occasion pour faire connaître, aux habitants de la wilaya de Tiaret, le patrimoine immatériel de la région du Tassili classé internationalement et contribuer à la promotion du tourisme saharien. L'ouverture de cette exposition, à laquelle prend part la direction de la jeunesse et des

sports sous le parrainage du wali de Tiaret, Abdeslam Bentouati, a été marquée par des danses traditionnelles de la région du Tassili, présentées par l'association Mihane et des spectacles folkloriques et de fantasia de la cavalerie de Taghdamet (Tiaret) en costume traditionnel. Le programme de cette manifestation culturelle comporte une soirée artistique qui sera animée par la troupe «Nacer Khelifa» de la maison de la culture et des virées touristiques aux sites archéologiques et touristiques que recèle la wilaya de Tiaret.

F. H.

«The Wife» en e-cinéma

Après les Golden Globes, Glenn Close s'envole pour les Oscars

Glenn Close ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Après avoir régné sur les Golden Globes, la comédienne de 71 ans est nommée à l'Oscar de la meilleure actrice pour son rôle dans «The Wife», réalisé par le suédois Björn Runge. C'est la sixième nomination pour Glenn Close après «Le Monde selon Garp»,

«Les Copains d'abord», «Liaison Fatale», «Les Liaisons dangereuses» et «Albert Nobbs». À noter que la dernière récompense majeure pour l'actrice remonte à 2009 et son Emmy Award pour la série «Damages». Dans «The Wife», Glenn campe Joan, épouse fidèle du célèbre auteur Joe Castleman, joué par Jonathan

Pryce. Elle accompagne son mari à Stockholm où il doit recevoir le prix Nobel de littérature. Dans l'avion, Joan comprend petit à petit qu'après de longues années de vie commune, elle ne le supporte plus. Pourquoi ? Le passé et les rancœurs ressurgissent alors. Ce rôle de femme qui s'efface derrière son mari n'est pas sans rappeler le

récent «Colette», dans lequel Keira Knightley interprète la célèbre écrivaine, dont le travail a longtemps été usurpé par son époux. En revanche, si «Colette» a eu droit à une sortie en salles, ce n'est pas le cas de «The Wife», qui n'est visible qu'en e-cinéma depuis le 24 janvier.

R. I.

Prévu pour le premier février

Concert classique à Notre Dame d'Afrique

La Basilique Notre Dame d'Afrique à Alger ouvrira ses portes à un concert de musique classique qui aura lieu le vendredi 1^{er} février 2019. Seront revisités de grands noms du genre, à savoir Bartók, Liszt et Kodaly. Le pianiste Andras Németh sera aux

commandes de la soirée. Cette initiative est possible grâce à la collaboration de la basilique avec l'ambassade de Hongrie en Algérie.

Par ailleurs, les œuvres ont été minutieusement choisies, puisqu'elles touchent toutes de

près ou de loin à l'Algérie. L'opus 14 de Bartók ayant, par exemple, été composé par le musicien après un voyage d'étude qu'il a effectué à Biskra au début du 20^e siècle.

Il est à noter qu'Andras Németh est étudiant de la presti-

gieuse Académie de musique Franz-Liszt de Budapest. Il y prépare actuellement un doctorat sur les sources d'inspiration de Bartók et de Kurtág.

La soirée qui débutera à 19h30 sera en accès libre dans la limite des places disponibles.



Tennis /Tournoi «FFT 2» en Tunisie
**Rihane et Benkaddour
dans le tableau final**

LES TENNIS MEN algériens Youcef Rihane et Lynda Benkaddour intégreront directement le tableau final du tournoi international juniors «FFT 2», prévu du 29 janvier au 2 février sur les courts en surface rapide de la Cité nationale sportive d'El Menzah (Tunis/Tunisie), selon la liste finale d'admission dévoilée dimanche par les organisateurs. Cette compétition de Grade 2 a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial, aussi bien chez les garçons que chez les filles. Les meilleurs d'entre eux chez les garçons

sont l'Espagnol Jaime Caldes et le Sud-africain Pierre Malan, respectivement 80^e et 87^e mondiaux, ainsi que l'Espagnole Marta Ruscic et la Suisse Valentina Ryser, respectivement 34^e et 56^e mondiales chez les filles. Rihane et Benkaddour, considérés comme les Algériens les mieux classés actuellement sur le plan mondial, sont respectivement 117^e et 155^e. Un troisième Algérien pourrait prendre part à ce tournoi. Il s'agit de Mohamed-Ali Abibsi (1161^e mondial), qui figure actuellement en liste d'attente.

Cyclisme/Tropicale Amissa-Bongo
(7^e et dernière étape)
Reguigui prend la 3^e place

LE CYCLISTE algérien Youcef Reguigui a terminé à la troisième place de la septième et dernière étape de la Tropicale Amissa-Bongo (Gabon), dont la victoire finale est revenue à l'Italien Nicolo Bonifazio. Lors de la dernière étape courue dimanche entre Zes De Nkok et Libreville sur une distance de 140 km, le Français Lorenzo Manzin de l'équipe Vital Concept a franchi la ligne d'arrivée au sprint final en réalisant un temps de 3h06:01, devant l'Allemand André Greipel et Youcef

Reguigui, crédités du même temps. Auteur d'une excellente prestation lors de cette 14^e édition de la Tropicale, Reguigui a terminé à la 4^e place au classement général, alors que l'Italien Bonifazio (Direct Vélo) a remporté le titre devant le Français Lorenzo Manzin et l'Allemand Greipel. L'Algérie a pris part à la Tropicale avec six coureurs. Quinze équipes (dix africaines et cinq européennes) se sont attaquées aux sept étapes de la compétition sur un parcours total de plus de 800 km.

Brèves des fédérations sportives :

Taekwondo : La Fédération algérienne de taekwondo a reporté à une date ultérieure, le premier tournoi international Open, prévu initialement à Constantine samedi, en raison des chutes de neige qui se sont abattues sur la ville, fermant ainsi la majorité des routes.

Tennis de table : La Fédération algérienne de tennis de table a informé les ligues affiliées de la nécessité d'organiser l'étape éliminatoire de wilaya, qualificative à l'étape régionale du concours national des jeunes (U10), avant le 31 janvier.

Tennis : La 1^{re} étape du circuit régional des jeunes pour la région Centre, prévue initialement les 18 et 19 janvier puis les 25 et 26 du même mois au Tennis club de Bachdjarah (Alger), a été reportée encore une fois par la Fédération algérienne de tennis à une date ultérieure suite aux intempéries qui ont touché le nord du pays ces derniers jours. Ce rendez-vous est ouvert aux catégories d'âge des 8 ans, 10 ans, 12 ans et 14 ans.

Handisport : La Fédération algérienne handisport a reporté le premier meeting d'athlétisme, prévu initialement samedi, au 2 février, pour cause d'intempéries. Les inscriptions pour participer à la compétition resteront donc ouvertes jusqu'à mardi.

Rafle et billard : La Fédération algérienne de rafle

et billard organise le troisième tour du Championnat national de billard seniors (messieurs), du 31 janvier au 2 février à la salle Mosta Pool Mazagran (Mostaganem).

Équitation : Dans le cadre de son plan d'action de l'année 2019 et notamment le volet relatif à la formation, la Fédération équestre algérienne a organisé vendredi et samedi un cours de perfectionnement (refresher) destiné aux vétérinaires de compétitions équestres (saut d'obstacles et endurance). Ce stage a été encadré par le Docteur vétérinaire tunisien Yassine Matameri, juge international et membre de la Commission antidopage de la Fédération internationale d'équitation.

Sport pour tous : Le Camping touristique Titaouine a organisé une journée de marche et de découverte dans le Grand Erg à Timimoun (Adrar), sous le slogan «Pour découvrir Gourara», sur une distance de 150 km et une durée de neuf jours (du 18 au 26 janvier).

Natation : La Direction de la formation et du développement à la Fédération algérienne de natation organise un stage pour entraîneurs débutants qui a débuté le 23 janvier et pris fin ce dimanche au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales de Souidania (Alger), encadré par Amine El-Fodil et Khadidja Omrani.

Ligue 1 de football (19^e journée)

**La remontée
extraordinaire du CSC**

■ Alors qu'il flirtait avec les dernières places du classement, le CS Constantine est revenu en force ces derniers temps et se permet même le luxe d'accrocher une place sur le podium, avec son succès face au MO Béjaïa à domicile au stade Hamlaoui avant-hier après-midi, sur le score d'un but à zéro, pour le compte de la 19^e journée de la Ligue 1.



Les Constantinois sur un nuage

Par Mahfoud M.

Le but a été inscrit par Debbari (19^e csc) pour le CSC. Les Sanafir qui sont dans une dynamique extraordinaire sont maintenant à la troisième place en compagnie du MC Alger, avec 28 points. Avec l'arrivée du coach français Lavane, les Clubistes sont sur un nuage et enchaînent les victoires, que ce soit en Ligue des champions d'Afrique, en Coupe ou en championnat d'Algérie. Avec un match en retard, le CSC devrait pouvoir consolider sa troisième place et espérer donc terminer la saison avec une place honorable, voire

une place qualificative à une compétition continentale ou régionale la saison prochaine. De son côté, le MOB s'enfoncé encore plus dans les profondeurs du classement puisqu'il est à la 12^e place avec 19 points dans son escarcelle et cela risque d'être fatal pour lui qui reste dans une situation très difficile. Dans l'autre match joué dimanche soir aussi, le Nasr d'Hussein-Dey s'est imposé sur le score d'un but à zéro et remonte au classement pour prendre la sixième place avec 26 points, dans l'attente de disputer l'autre match à domicile pour le compte de la 20^e journée qui lui permettrait de monter sur le

podium en cas de succès. Yaya a inscrit le but de la victoire pour le Nasria à la 50', profitant d'une bourde de l'ancien portier international et keaper du CABBA, Fawzi Chaouchi. Les Sang et Or se trouvent aussi sur une belle lancée avec le troisième succès d'affilée, toutes compétitions confondues, après avoir battu le Ahly Benghazi en Coupe de la CAF, le MC Alger en Coupe d'Algérie et maintenant le CABBA en championnat. Il faut savoir que les Bordjens se retrouvent maintenant dans la zone de turbulence avec cette défaite qui complique la situation des pou-lains de Dziri.

M. M.

Ligue des champions d'Afrique (Gr. D)

L'AS Vita Club avertit la JSS

L'AS Vita Club, prochain adversaire de la JS Saoura lors de la 3^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, a conforté sa deuxième place au classement du championnat congolais de football, en s'imposant samedi à domicile face à la JS Bazano (2-0). Il s'agit du troisième succès de rang pour l'ASVC en cham-

pionnat, après avoir disposé en déplacement du FC Lubumbashi Sport (3-0) et à domicile de Motema Pembe (3-1). L'AS Vita Club compte 41 points au compteur, à cinq longueurs du leader le TP Mazembe, vainqueur samedi à la maison de l'AC Rangers (3-0). Pour ses débuts en phase de poules, la formation congolaise s'est inclinée à

Alexandrie face aux Egyptiens du Ahly (2-0), avant d'écraser à domicile les Tanzaniens de Simba SC (5-0) lors de la deuxième journée. De son côté, la JSS est mal partie pour assurer sa qualification pour les quarts de finale, après sa défaite à Dar es Salaam face à Simba SC (3-0) et son nul à Béchar face au Ahly (1-1).

Handi-basket / Nationale I (10e journée)

Nour M'sila et Boussaâda côte à côte

Nour M'sila a été le grand bénéficiaire de la 10^e journée du Championnat de Nationale I de handi-basket, jouée vendredi et samedi, en rejoignant l'Amel Boussaâda en tête du classement après l'avoir battu en déplacement 68-62. Dans un match très serré, les protégés de l'entraîneur Nasri ont bien résisté au Amel, difficile à manier dans son fief, termi-

nant en tête au premier quart-temps (16-15). Une petite avancée mais qui a boosté les coéquipiers de Zaoui lesquels ont donné plus d'ampleur au score (22-15). Les joueurs de Boussaâda ont essayé de puiser dans leurs ressources pour revenir au score et éviter un échec qui pourrait leur être néfaste pour la suite de la compétition. C'est ce que les pou-

lains de Nedjai ont réussi à faire en remportant le 3^e quart (21-14). Mais la volonté était plus chez les M'siliis qui sont revenus lors du dernier quart, remporté 16-11, pour enlever un précieux succès à l'extérieur. Grâce à cette victoire, Nour M'sila rejoint Amel Boussaâda en première position avec 16 points (7v-2d) pour chaque équipe.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Marché hebdomadaire de Tazmalt / Béjaïa

Les commerçants s'insurgent

LES COMMERÇANTS et marchands de fruits et légumes et autres ayant loué des surfaces et carreaux au marché hebdomadaire de Tazmalt sont très remontés. Ils se sont insurgés, hier, en observant un débrayage et un imposant rassemblement de protestation devant le siège de la mairie de la ville comme annoncé la veille via des affiches et des appels placardés dans toute la ville et sur les réseaux sociaux. Ils étaient très nombreux, probablement une centaine ou plus à avoir répondu à cet «*ultime appel*» lancé par le bureau local de l'union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Les manifestants voulaient interpellier les autorités sur de nombreux points et rencontrer des responsables afin de leur exposer leurs soucis. Ceci, après avoir interpellé, sans succès, l'adjudicateur afin de revoir l'organisation du marché et apporter des améliorations sur plusieurs volets. Les mécontents exigent «*l'ouverture du marché de gros la nuit comme le stipule une clause contenue dans le cahier des charges à savoir de 20h à 2h en hivers et 22h à 2h en été*». Hier, ils ont exprimé leur indignation suite au refus de l'adjudicateur du marché hebdomadaire de la ville de se conformer à l'article 42 du cahier des charges, définissant les conditions d'ouverture et de fermeture du marché de gros la journée les mardis. «*Nous sommes outrés par la situation qui prévaut actuelle-*

ment au niveau du marché hebdomadaire», lit-on dans le document du bureau de l'UGCAA. Lequel avertit qu'en cas de non satisfaction des doléances soulevées cette fois-ci, d'autres actions radicales seront envisagées et les responsables de cette situation assumeront l'entière responsabilité de ce qui en découlera. Les commerçants dénoncent, à l'occasion, l'insécurité qui prévaut dans le marché et relèvent que 09 vols ont eu lieu les mois d'octobre et novembre derniers, ceci sans compter la dégradation des espaces et les mauvaises conditions de travail et d'hygiène régnant dans ce marché. Notons qu'à Akbou une vingtaine de familles habitant le Piton de Guendouza se sont rassemblées hier matin devant le siège de la daïra pour interpellier les autorités locales afin de procéder en urgence à leur relogement dans des logements décents notamment, ceux construits à Bouzerouel à la sortie sud de la ville. Les chefs de famille ont lancé des cris de détresse sur la situation dans laquelle ils évoluent avec leurs familles notamment, les infiltrations d'eaux pluviales dans leurs bidonvilles et les menaces qui pèsent, en permanence, sur leurs têtes. Des éboulements peuvent à, tout moment, s'y produire et les emporter ainsi que leurs familles dans leur sommeil. Notons que 43 familles habitant le Piton avaient été relogées il y a quelque temps seulement.

Médéa/El-Haoudine

Près de trois tonnes de viande blanche d'origine douteuse saisies

PRÈS de trois tonnes de viande blanche d'origine douteuse ont été saisies lundi par les éléments de la gendarmerie d'El-Haoudine, nord-est de Médéa, lors d'un contrôle routinier de camionnettes frigorifiques circulant sur la RN 8, a-t-on appris de ce corps de sécurité. L'opération de contrôle, menée par la section territoriale de la Gendarmerie nationale d'El-Haoudine, relevant de la brigade de Tablat, au niveau de

l'axe routier El-Haoudine - Larbaa (Blida), a permis de découvrir d'une quantité de viande blanche, estimée à 2 881 kg, destinée à être écoulée sur le marché sans certificat sanitaire des services vétérinaires, a-t-on indiqué. La marchandise, provenant vraisemblablement d'ateliers d'abattage clandestins, était transportée dans des conditions d'hygiène déplorablement à bord de deux camionnettes frigorifiques, a-t-on signalé.

M. L.

17^e Salon international de l'agroalimentaire

Le «Djazagro» du 25 au 28 février à Alger

Le Salon international de l'agroalimentaire «Djazagro» tiendra sa 17^e édition du 25 au 28 février prochain à Alger avec une augmentation du nombre des entreprises algériennes participantes, ont indiqué lundi les organisateurs de cette manifestation économique. Près de 160 exposants algériens prendront part à cette édition, dont la plupart sont des fabricants d'équipements et des producteurs en agroalimentaire, a indiqué le représentant d'un des co-organisateurs du salon, Nabil Bey Boumezrag, lors d'une conférence de presse. Quant à la participation étrangère, elle sera représentée par plus de

720 exposants de 34 pays et représentant les différentes filières de l'agroalimentaire. Par ailleurs, pour faciliter les échanges et nouer d'éventuels partenariats durant la tenue du salon et apporter un soutien aux entreprises étrangères souhaitant s'implanter en Algérie, les organisateurs prévoient plusieurs rencontres au profit des exposants tels que des ateliers dédiés à la boulangerie industrielle. Partenaire du salon, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organisera des rencontres «invest & export business meetings», et ce, sous forme d'une table ronde sur différents thèmes dont la règle-

mentation algérienne des investissements, la sécurisation financière et contractuelle ainsi que les taxes et douanes à l'export. Pour sa part, la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française tiendra une rencontre axée sur l'investissement en Algérie du point de vue des sociétés étrangères. Des conférences plus techniques sont également au programme tels l'emballage et la valorisation de la production locale. Un colloque à destination des investisseurs algériens, intitulé «Industrie agroalimentaire, comment optimiser vos usines», sera également au menu du salon.

D'autre part, pour la seconde année consécutive, Djazagro valorisera directement les nouveautés des exposants à travers une plateforme accessible directement depuis son site internet (www.djazagro.com). Les exposants peuvent, d'ores et déjà, y déposer toute information utile sur les nouveaux produits et/ou produits phares qui seront présentés au salon. Le salon Djazagro est co-organisé par la CACI et les sociétés françaises Comexposium et Promosalons.

L. M.

Quand il pleut:

Ailleurs



Loumis

Ici



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

13 investisseurs prennent possession des autorisations de concession

■ D'un montant global d'investissement de pas moins de 2.6 milliards de dinars, ces projets devraient créer plus de 500 postes d'emploi

Par Hamid M.

Des opérateurs économiques de la wilaya de Tizi Ouzou, au nombre de 13, ont pris possession, hier, des arrêtés d'autorisation de concession des terrains qui leur ont été déjà affectés pour lancer leurs projets d'investissement. Lesdits documents ont été remis aux investisseurs au cours d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya. D'un montant global d'investissement de pas moins de 2.6 milliards de dinars, ces projets devraient créer plus de 500 postes d'emploi, selon les précisions fournies par la direction locale de l'industrie. Ces projets sont implantés dans les daïras de Makouda, Ouaguenoune et Draa Ben Khedda. C'est la deuxième cérémonie de remise des arrêtés de concessions aux investisseurs

de la wilaya après celle organisée en décembre 2018 au profit de 22 autres opérateurs pour la concrétisation de leurs investissements. La direction locale de

l'industrie fait état de la validation de 322 projets d'investissement pour un montant de 10 milliards de dinars devant créer pas moins de 18 800 emplois. H. M.

Conseil constitutionnel

Mourad Medelci n'est plus

LE PRÉSIDENT du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci est décédé lundi à 1h30 du matin à Alger, à l'âge de 76 ans, suite à une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Né le 30 avril 1943 à Tlemcen, M. Medelci a occupé plusieurs portefeuilles ministériels avant d'être désigné, en septembre 2013, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la tête du Conseil constitutionnel. Le défunt a occupé le poste de ministre des Affaires étrangères (4 juin 2007-

11 septembre 2013), ministre des Finances (2005-2007) et celui de ministre du Commerce (9 novembre 1988-9 septembre 1989) ainsi que conseiller auprès de la présidence de la République (2002-2005). Licencié en sciences économiques de l'université d'Alger en 1966, M. Medelci a également occupé des postes de direction dans plusieurs groupes publics avant de devenir directeur général de la SNTA. L'enterrement a eu lieu hier lundi au cimetière de Ben Aknoun. R.N.